

Discours Clôture et Interpellation

Par Pascale Ribes, présidente d'APF
France handicap



Madame la Ministre,

Nous sommes heureux et honorés de vous accueillir parmi nous pour notre 43^{ème} Congrès.

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous en tant que Ministre chargée des personnes handicapées, mais à travers vous, nous nous adressons au gouvernement, à la Première ministre et au président de la République.

Autant vous le dire tout de suite, vous vous en doutez, vous êtes devant à un public exigeant.

Ça fait 90 ans que notre association existe, et en 90 ans, on en a traversé des épreuves, on en a mené des combats, on en a gagné certains et je ne parle pas de tous ceux qui restent à mener !

Nous estimons que nous vivons aujourd'hui un apartheid social. Non, Madame la Ministre, les mots ne sont pas trop forts. Car oui, nous sommes encore trop souvent maintenus à l'écart.

Et vous tous ici présents serez d'accord : nos droits fondamentaux sont bafoués tous les jours.

Prenons l'exemple de l'accessibilité parce qu'elle conditionne l'accès à tous nos autres droits.

Trouvez-vous normal que les personnes en situation de handicap ne puissent toujours pas se déplacer librement, qu'elles n'aient toujours pas accès au logement ? à l'école ? à l'emploi ? à la santé ?

Est-il normal qu'un jeune ne puisse pas choisir librement son parcours professionnel tout simplement parce que l'environnement n'est pas adapté ? Quel avenir pour lui ?

Est-il normal que les femmes en situation de handicap aient 3 fois plus de risque de développer un cancer du sein ? Et pourquoi ? Par manque d'accès aux cabinets, aux consultations et au matériel adapté.

Sans compter la fameuse loi Elan qui équivaut à un véritable permis de discriminer...

Nous avons le sentiment d'être au pied d'un mur, un mur d'inaction, un mur d'exclusion, un mur de ségrégation et de discrimination.

Nous demandons la justice sociale, pas la charité. Nous vous demandons le strict respect de nos droits. Ni plus, ni moins.

23 millions de personnes sont concernées par le handicap en France. Cela représente quasiment la population des régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA réunies.

Ne pas prendre en compte les personnes en situation de handicap et leurs aidants, c'est comme ignorer la moitié de la France !

Alors, Madame la Ministre, il est grand temps d'abattre ce mur !

Depuis 5 ans, date de notre précédent Congrès à Montpellier, les atteintes aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches sont continues et multiples !

Madame la Ministre, la France reste inaccessible malgré les lois de 1975 et de 2005.

9 personnes sur 10, en situation de handicap ou pas, éprouvent des difficultés dans leurs déplacements au quotidien, selon notre sondage de 2020. Ça prouve bien qu'on est tous concernés par l'accessibilité. L'accessibilité, c'est la base !

Autre problème : l'accès au logement, à l'emploi et aux soins est encore un parcours du combattant.

Selon notre enquête Ifop de 2022, les deux tiers des personnes en situation de handicap affirment avoir rencontré des difficultés dans l'accès aux soins. Et plus de la moitié dans l'accès à un logement.

Sur la santé, permettez-moi cette alerte au regard de l'actualité : l'assurance Maladie a annoncé de façon unilatérale une hausse du ticket modérateur de 30 à 40 %, sur les soins dentaires. Une mesure inadmissible quand on sait que 70 % des personnes renoncent aux soins pour des raisons financières !

La précarité s'aggrave.

Près des trois quarts des personnes en situation de handicap indiquent s'en sortir difficilement avec les ressources de leur foyer et déclarent que leur niveau de vie s'est dégradé depuis 10 ans. Et l'inflation ne fait qu'aggraver les choses.

Le financement des aides techniques et humaines est largement insuffisant.

Plus de 80 % des personnes ne constatent aucune amélioration de la compensation des conséquences du handicap.

L'école n'est toujours pas inclusive.

La preuve, moins d'un collégien en situation de handicap sur 3 atteindra le lycée.

Quant à nos services et établissements sociaux et médico-sociaux, ils sont en grande difficulté, du fait notamment du sous-financement du Ségur mais pas que. Des difficultés qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des personnes et qui les mettent parfois en danger.

Sans moyens ni évolution réglementaire majeure, nous ne pourrons pas poursuivre la transition inclusive de notre offre de service, ni offrir un choix effectif et une gamme de services d'accompagnement et d'appui de qualité en nombre suffisant.

Madame la Ministre, trouvez-vous normal que toutes ces situations n'aient encore aucune réponse à la hauteur des attentes des personnes et de leurs familles ? Des situations dramatiquement mises en valeur lors de la crise sanitaire.

Alors oui, ces 5 dernières années, il y a bien eu quelques avancées.

Par exemple l'attribution des droits à vie lorsque la situation n'est pas susceptible d'évoluer favorablement, la suppression de la barrière d'âge de la prestation de compensation du handicap à 75 ans ou encore la prime d'inflation de 100 € élargie aux bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et de la pension d'invalidité...

Oui, la PCH Parentalité a enfin été créée mais cette prestation n'est que forfaitaire et remet en cause le principe d'individualisation de la prestation de compensation ; de nombreux parents en sont exclus ; et elle est totalement insuffisante et inadaptée au regard des besoins des parents en situation de handicap, notamment ceux qui ont des besoins importants en aides humaines.

Oui, un congé de proche aidant a été créé, mais il reste encore trop peu indemnisé, seulement pour 66 jours et seulement lorsque la personne a une invalidité de plus de 80 %.

Oui, l'AAH a enfin été déconjugalisée mais sur cette avancée majeure, soyons clairs : le mérite n'en revient pas au gouvernement, tant votre prédécesseure avait mis des bâtons dans les roues des parlementaires pour empêcher ce vote.

Cette victoire, c'est la nôtre, celle des associations, de la société civile, des autorités indépendantes et des citoyennes et citoyens engagés pour mettre fin à cette injustice !

Mais que penser, dans le même temps, de la conjugalisation des fonds de compensation ?

Lors de la Conférence nationale du handicap qui s'est tenue le 26 avril, le président de la République a posé un diagnostic plus réaliste sur les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap en France.

En matière d'éducation, d'emploi, de santé, de vie intime, affective et sexuelle, de transformation de l'offre de service, un certain nombre de mesures vont a priori dans le bon sens.

Mais nous ne sommes pas dupes ! Une part d'entre elles avaient déjà été annoncées et pas appliquées, et une grande partie restent à préciser, à concrétiser voire à financer !

Et nous restons encore et toujours dans la même logique de dispositifs et d'empilement de mesures, j'en parlerai plus loin.

Concernant l'accessibilité, nous assistons peut-être à une remise en mouvement du pays mais...

Nous exigeons notamment que des sanctions soient enfin prises à l'encontre des établissements qui ne respectent pas les engagements de la loi de 2005. Mais, et c'est un grand MAIS, le président de la République rechigne à engager dès maintenant une politique de sanctions !

Madame la Ministre, doit-on vous le rappeler ?

Réduire l'accessibilité à un ensemble de normes techniques, accorder des dérogations à tour de bras, revient à donner un permis légal de discriminer, d'exclure et de ségréguer !

L'inaccessibilité divise, sépare, maintient à l'écart.

Sans accessibilité, pas de participation sociale, pas de liberté.

L'accessibilité n'est pas une option mais un droit, la « mère de tous les droits », la condition sine qua non à l'exercice des autres droits.

Alors, oui, le gouvernement s'engage sur un financement dédié à l'accessibilité.

Mais, et c'est encore un grand MAIS, les 1,5 milliards d'Euros annoncés, une somme conséquente, sont à relativiser au regard de l'ampleur des besoins notamment pour les ERP de 5ème catégorie et les gares, sans parler des autres moyens de transport !

Et cette enveloppe sera ventilée sur 5 ans et sans aucune garantie car dépendante du vote des lois de finances soumises au parlement chaque année...

Alors Madame la Ministre, êtes-vous prête à corriger le tir, dès maintenant ? Etes-vous prête :

- à faire respecter la loi en contrôlant et en sanctionnant tous les propriétaires publics et privés qui ne respectent pas les obligations d'accessibilité ?

- à abroger l'article 64 de la loi Elan qui réduit à 20 % l'obligation d'accessibilité des logements neufs, comme l'Organisation des Nations Unies vous y oblige ?
- à rendre l'ensemble des moyens de transport en commun et tous les arrêts de bus accessibles ?

Concernant le sujet des ressources, c'est le grand absent de cette CNH.

Pensez-vous vraiment avoir réglé la précarité des personnes en situation de handicap avec la seule déconjugalisation de l'AAH ? Ne vous rendez-vous pas compte que l'inflation galopante accroît notre précarité ? Et que répondez-vous au jeune en situation de handicap qui ne peut pas travailler et qui devra vivre toute sa vie sous le seuil de pauvreté ?

Madame la Ministre, êtes-vous prête :

- à revaloriser l'AAH, les pensions d'invalidité, les rentes et les autres minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté pour que les bénéficiaires puissent vivre dignement ?
- à transformer l'AAH en un véritable revenu d'existence avec un montant au niveau du SMIC pour celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie invalidante ?

Et que dire de la prestation de compensation ? Quelle immense déception ! Aucun engagement sur la PCH activités ménagères, juste une "mesurette" proposée autour du repas. Toujours pas d'annonce concernant les assistants de communication. Pas de revalorisation des tarifs et montants de la PCH (aides techniques, logement, transports etc.) qui n'ont pas été revus depuis 2006 !

Comment peut-on parler d'autodétermination et de citoyenneté des personnes en situation de handicap et ignorer leur droit élémentaire à compensation de toutes les conséquences du handicap, garants de leur autonomie de vie ?

Oui, l'annonce d'une prise en charge des fauteuils roulants avec « zéro reste à charges » par le président de la République a suscité de l'espoir, vous avez le devoir de ne pas nous décevoir. En effet, les personnes sont très inquiètes. Le diable est dans les détails ! L'utilisateur pourra-t-il bénéficier du fauteuil roulant adapté à sa situation et dans le respect de son libre choix ? Le parc de fauteuils roulants disponible en France sera-t-il le plus large et le plus exhaustif possible, sans restrictions réglementaires limitant le panel ? L'offre de fauteuils roulants doit être disponible des plus usuels aux plus innovants.

Madame la Ministre, êtes-vous prête :

- à élargir le périmètre de la prestation de compensation aux activités ménagères et aux assistants de communication ?
- à revoir le décret relatif à la PCH Parentalité ?
- à définir enfin une PCH adaptée aux besoins des enfants ?

Etes-vous prête :

- à supprimer la barrière d'âge de 60 ans pour l'octroi de la PCH ?

- et à réévaluer les tarifs et plafonds de la PCH non revalorisés depuis 2006 ? C'est le moment ou jamais, la création de la 5^{ème} branche Autonomie l'exige !

Et puisque nous en sommes aux mesures de court terme, mais néanmoins essentielles dans l'immédiat, **êtes-vous prête** :

- à donner des moyens administratifs et financiers au futur service public de l'emploi France Travail pour qu'il accompagne de manière effective les demandeurs d'emploi en situation de handicap, en particulier ceux qui en sont éloignés, privés ou exclus ? Je pense notamment aux femmes.

- à mettre en place des services d'accompagnement adaptés et de proximité, en quantité suffisante et de qualité, sans restes à charge ?

- à lever les freins réglementaires et financiers pour permettre la transition inclusive de notre offre de service médico-sociale ?

Etes-vous prête :

- à répondre à l'urgence que constituent les situations toujours plus critiques vécues par les personnes en situation de handicap qui se trouvent confrontées à une pénurie d'aide humaine et de soins à domicile ? Nous demandons la mise en place de mesures financières urgentes et un "Grenelle national" pour une réforme structurelle du secteur.

Enfin, êtes-vous prête à autoriser la création de services d'assistants sexuels en France ?

Toutes ces mesures sont urgentes, mais Madame la Ministre, sachez-le, nous voulons aller plus loin ! Nous le devons ! Et vous aussi !

A 2 ans des 20 ans de la loi de 2005 et des 50 ans de celle de 1975, le bilan de l'Etat français en matière de handicap montre un cruel manque d'ambition politique !

Depuis ces lois, la politique du handicap n'a été constituée que de mesurette, d'empilements de dispositifs, de pansements, de communication à tout va...

La France n'est pas dans les clous ! L'Etat français viole nos droits ! Je ne suis pas la seule à le dire, les instances internationales et européennes, soutenues par les autorités indépendantes, le disent aussi !

Faut-il vous rappeler que le rapport du comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies a dénoncé le retard inadmissible dans de nombreux domaines et le fait que notre pays persiste dans un « modèle médical et des approches paternalistes du handicap » ?

Faut-il vous rappeler la décision du Conseil de l'Europe qui dénonce la violation des droits des personnes en situation de handicap par l'Etat français ?

Faut-il vous rappeler l'examen périodique universel de la France devant les Nations Unies ?

Ce sont les Nations Unies et l'Europe qui condamnent la France et sa politique et qui portent ambitions et impulsions pour une réelle participation sociale et citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Je vous ai dit que nous étions au pied du mur.
Aujourd'hui, c'est l'Etat Français qui l'est !

Le handicap requiert un changement de paradigme basé sur les textes européens et internationaux et sur les objectifs de développement durable.

Alors Madame la Ministre :

Assez d'enfermement !

Arrêtez de nous proposer des réponses conjoncturelles, des cadres trop étroits, avec trop de critères... ce ne sont pas des réponses adaptées ni personnalisées, juste des dispositifs qui nous limitent et qui nous entravent !

Assez d'humiliation !

Arrêtez avec les politiques publiques fondées sur une approche d'assistance, une approche médicale et paternaliste. Nous ne voulons plus être considérés comme des personnes asexuées ni comme des objets de soins mais comme des sujets de droits.

Assez d'exclusion !

Arrêtez avec cette manière de nous traiter à part, ces politiques sectorielles, cet empilement de dispositifs : en agissant ainsi, vous aggravez notre exclusion et vous menez le contraire d'une politique inclusive.

Assez d'injustice !

Arrêtez de nous demander d'attendre encore quand nos droits sont bafoués depuis des années. Pensez-vous que nous pouvons continuer indéfiniment d'accepter de ne pas être traités comme les autres ?

Assez de charité !

Arrêtez de nous mettre en position de devoir nous excuser d'exister !

Madame la Ministre, il est plus que temps et nécessaire de considérer vraiment les personnes en situation de handicap comme des citoyennes à part entière.

Pour cela il faut

- repenser les politiques publiques avec une approche par les droits humains. C'est-à-dire concevoir un modèle qui garantit l'effectivité des droits, l'égalité, la dignité et la participation et qui ne laisse personne au bord du chemin.
- revoir le mode de construction des politiques publiques en adoptant un modèle de gouvernance inclusif : « Rien pour nous, sans nous ! »

Vous pourrez compter sur nous pour construire cette nouvelle politique.

Refonder la politique du handicap aujourd'hui est une évidence. La question est comment s'y prendre. Pour y répondre, nous lançons des Etats généraux APF France handicap, avec 2025 en ligne de mire.

Madame la Ministre, je veux vous dire que nous sommes prêts.

Nous sommes prêts à nous mobiliser pour apporter toutes nos expertises et notre détermination parce que nous sommes convaincus que nos propositions, nos actions individuelles et collectives bénéficient à l'ensemble de la société.

Nous sommes prêts à nous engager pour imaginer et construire un nouveau modèle de société qui mette fin à l'exclusion et aux discriminations dans tous les domaines.

Mais vous qui représentez aujourd'hui le président de la République et l'ensemble du gouvernement, êtes-vous prête également ?

Etes-vous prête à vous engager pour une société juste, solidaire et durable fondée sur les droits humains ?

Etes-vous prête à agir pour construire une société qui ne laisse personne au bord de la route ?

Parce que soyez-en sûrs, nous, nous continuerons à nous battre pour cette société et nous sommes résolus à la construire !

Alors, Madame la Ministre, peut-on compter sur vous ?

Je vous remercie